

**Arrondissement :**

**54 – Collège J. FARENC – 54110 - DOMBASLE**

---

**Type de réunion**

**Réunion de collège public**

**SUJETS TRAITES :**

**01 – Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

- Tout enfant accueilli à l'école publique doit l'être en tant qu' élève et non en tant qu'individu dépendant de ses origines et des croyances de son milieu.
- L'école publique doit permettre l'apprentissage des règles de la vie en commun de façon à ce que les élèves soient préparés à vivre leur citoyenneté d'adultes. Elle doit permettre aux élèves de s'émanciper, d'acquérir assez d'esprit critique pour résister aux préjugés.
- Le personnel de l'Education Nationale se doit de respecter une stricte neutralité idéologique.
- A l'heure de l'Europe, l'école publique française doit maintenir la possibilité de transmettre les éléments propres à la culture française, tout en la situant dans un ensemble culturel européen à bâtir.
- L'école publique est gratuite, et c'est grâce à cela qu'elle a permis à toutes les familles de faire accéder leurs enfants au savoir.

Des aides existent, outre cette gratuité : fonds social collégien, bourses, aides des collectivités locales (ex : transport scolaire) Il faut les préserver et les développer.

Cependant, pour les activités facultatives payantes débordant du temps scolaire, il faut limiter la charge financière pour les familles et aider prioritairement les familles qui en ont le plus besoin.

Il faut sensibiliser les citoyens au fait que la France a un dispositif scolaire de ce point de vue performant.

- A l'école, l'adhésion aux valeurs républicaines repose sur la capacité des élèves à respecter des règles et des références incarnées, tant dans les programmes (savoirs), que dans la vie scolaire (règlement intérieur – savoir-être).
- L'école doit viser l'intégration dans le respect des différences.
- La liberté de conscience impose qu'aucune croyance ne soit favorisée, pas plus qu'aucun système de pensée.
- Les appartenances communautaires doivent être subordonnées à l'appartenance citoyenne. De cette façon, on peut espérer que les tensions et les clivages liés aux conflits internationaux resteront cantonnés hors de l'école.

**02 – Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

- Le collège n'a pas pour mission de préparer à un emploi, à un apprentissage professionnel. Le monde du travail a considérablement évolué, entraînant une mutation structurelle des emplois ; en particulier, les emplois peu qualifiés sont devenus trop peu nombreux, ce qui interdit aux élèves en difficulté de trouver des débouchés.  
Le collège peut et doit aider l'élève et sa famille à faire des choix d'orientation mais en aucun cas, il ne doit faire ces choix à leur place.
- Les illusions de la réussite facile (vedettes sportives – monde du spectacle) que répandent certains médias, doivent être décodées à l'école. Ces réussites n'existent qu'au prix de l'échec d'un plus grand nombre. Elles sont fragiles et nécessitent des efforts conséquents.
- Si dans le cadre d'un échec scolaire, un élève et sa famille désirent s'orienter plus rapidement vers un métier, le système éducatif doit fournir des solutions adaptées et restant compatibles avec l'objectif du collège unique.

- Une des missions essentielles du collège est de transmettre des savoirs ancrés dans notre culture commune nationale et européenne.  
Ces savoirs doivent être adaptés aux nécessités du monde contemporain, tant dans sa dimension socio-économique que dans ses dimensions citoyennes et personnelles (esprit critique, créativité, épanouissement physique et spirituel).
- Le savoir est une des missions centrales de l'école. Sa transmission ne peut être assurée que si l'enseignant se place à la portée de l'élève et non pas à son niveau.

## **05 – Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

**I) Ont été pointés les dysfonctionnements de l'Ecole primaire** qui ne parvient pas à une mise en place efficace pour une majorité d'élèves des outils visant à :

- faire des élèves des sujets apprenants, (construire tant que faire se peut le désir d'apprendre)
- assurer, consolider la maîtrise du langage.
- développer les compétences transversales de communication et d'expression.
- développer la capacité d'écoute, d'attention, de mémorisation systématique ....

L'école gagnerait globalement à se recentrer sur les activités fondamentales, et à tendre avant toute chose à une appropriation du savoir par l'enfant plutôt que de multiplier et accumuler frénétiquement les activités et les contenus.

Les répercussions au niveau du collège sont les énormes carences en matière d'écoute, de concentration, de compréhension des consignes, de maîtrise de la langue, d'autonomie devant le travail, de capacité à s'intéresser, à tout simplement «apprendre» .

En ce qui concerne l'échec scolaire, chacun sait qu'il est diagnostiqué très tôt et rarement traité faute de possibilité d'une prise en charge personnalisée par l'école. Or ce manque d'une réelle volonté de donner dès l'école "les mêmes chances à tous", - ce qu'on ne cesse ensuite de prétendre être la belle justification du collège unique- , est la preuve patente de l'hypocrisie de notre système .

### **II) En matière de rythmes scolaires :**

Rappel : existence de rythmes différents selon les âges, et sur la journée (creux physiologique entre 12 et 14, pics de concentration, de disponibilité, difficulté de commencer tôt le matin, de faire encore des devoirs en rentrant le soir etc...)

En corollaire la lourdeur des programmes est mise en cause dès l'école primaire.

Un professeur formule cet impératif obsédant : il faut «aller vite» , «faire le maximum de choses en un minimum de temps»

On conclut à des journées trop lourdes pour les enfants et adolescents, et on reconnaît donc unanimement la nécessité de réviser les horaires quotidiens donc de réfléchir sur:

- l'organisation des semaines (question non tranchée du mercredi ou du samedi, avis toujours très partagés)
- \* la réduction des vacances d'été à 6 semaines et le maintien des 15 jours pour les petites vacances (nécessaires à véritable récupération pour chacun, 8 jours étant insuffisants)

Est évoquée également l'opportunité de réduire la durée des cours à des séquences de 45 minutes (modèle allemand) .

### **III) L'apprentissage des règles de comportement et de civisme**

La conscience de la mission d'éducateurs inhérente à leur fonction est hautement réaffirmée par les enseignants en même temps que leur désarroi face à l'évident renoncement dans cette mission des autres acteurs en ayant la charge (parents, institution...) dans les déclarations comme:

\* «Ce n'est pas notre rôle, mais si nous ne faisons rien , personne ne fera rien »

\* «Nous ne pouvons qu'être celui qui tente la construction de quelqu'un qui n'a pas été construit»

Il est redit que l'espace classe est et doit rester un endroit structuré, où des règles s'imposent d'écoute, de calme, de respect de l'autre dans le cadre d'une vie en commun et ceci dès les premières années d'école.

Des parents expriment le sentiment que l'école renonce à l'éducation à une certaine "discipline" notamment en matière de calme et d'écoute.

La tâche est donc de :

«Cadrer» en expliquant, en ne négligeant jamais la parole, la communication, préserver la «classe sanctuaire» de l'irruption des problèmes individuels pour lesquels elle n'a pas de réponse et inventer des espaces de parole.

Sont rappelées les initiatives en ce sens au collège

\*Travail effectué sur la Charte avec l'idée fondamentale que les élèves s'approprient le règlement comme acte de construction des comportements .

La question se pose de savoir comment refaire le travail, comment sensibiliser les élèves arrivant (qui n'ont pas assisté à l'élaboration de ladite Charte).

\*La mise en place des tuteurs choisis par chaque élève est une initiative dont les professeurs confirment qu'elle répond positivement au besoin de certains élèves.

\*Les I.D.D., l'heure de vie de classe, les activités extrascolaires, les clubs sont autant de moments qui offrent une situation de communication privilégiée.

## **06 – Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

Le constat de son échec patent en classe de troisième est résumé par un professeur à travers cette image:

" A un moment donné, nous avons face à nous ceux qui ont déjà traversé la rivière, ceux qui se trouvent au milieu, ceux qui commencent à s'y engager et ceux qui restent sur la rive".

Ainsi "s'adapter à la diversité des élèves" nécessite d'admettre cette diversité au lieu de la nier en imposant un moule commun qui sous-entend hypocritement qu'il existe une "égalité" (d'envie d'apprendre, d'intérêt, de capacités, d'acquis) moule qui serait le garant d'une "égalité des chances" dont on aurait soudain le souci après l'avoir si bien mise à mal à l'école primaire!

Il ressort des nombreuses et diverses remarques faites par chacun qu'il faut en d'autres termes "diversifier le Collège unique" pour qu'il offre au moins à tous la possibilité de progresser.

Dans ce sens une série d'impératifs se dégagent :

- \* Permettre des choix d'orientation bien avant la classe de troisième.
- \* Revaloriser l'enseignement technique et les filières professionnelles.
- \* Ouvrir le collège sur le monde du travail.
- \* Offrir un tronc commun de matières générales assorties d'options permettant de valoriser les talents de chacun.
- \* Permettre à ceux qui le veulent d'en faire plus, c'est à dire aux élèves qui réussissent de progresser encore (ce n'est plus le cas dans le collège unique)
- \* Développer l'alternance d'un enseignement théorique avec des séjours en entreprise.
- \* Sauvegarder et développer l'enseignement spécialisé.
- \* Intégrer les élèves handicapés.
- \* Refuser la constitution de classes de niveau.

Divers points sont évoqués en annexe:

\*Il serait bon de lutter contre la hiérarchisation des filières au lycée en concevant un Bac - tronc commun fondamental, qui valorise toutes les disciplines accompagné d'options et en finir avec la série S filière d'excellence.

\* Le droit absolu des parents de décider du passage en Seconde est fort déplorable.

### **5) Le Brevet des collèges.**

Dans la logique d'un collège pas seulement une fin en soi, mais préparation à la Seconde, l'obtention du Brevet peut devenir une condition nécessaire pour le passage en Seconde, ceci à condition de le modifier de sorte qu'il soit incitatif à un travail dans toutes les matières tout en valorisant les points forts de chacun.

Ainsi :

- toutes les disciplines doivent pouvoir être matières d'examen.
- un système d'options doit permettre de jouer sur les points forts de l'élève.

## **18 – Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

1 - La première partie du débat a porté sur la répartition des compétences de l'Etat et des collectivités territoriales en matière d'éducation nationale. Il en ressort que :

- Le transfert de la gestion des locaux aux régions et aux conseils généraux a été positif depuis 1982 (amélioration sensible des conditions matérielles et financières des établissements).
- Le transfert de la gestion des personnels aux collectivités territoriales peut s'avérer positif si on emploie davantage de personnel adulte qualifié comme des éducateurs spécialisés par exemple pour venir en aide aux élèves en échec scolaire grave et en situation de refus de l'autorité et des contraintes pédagogiques. Toutefois il a été remarqué que les réformes actuelles ne vont pas dans ce sens, la priorité étant aux économies budgétaires (baisse des horaires et suppression de postes).

Par ailleurs, sur la question de l'autonomie des établissements plusieurs remarques ont été formulées:

- Il apparaît que le conseil d'administration n'est qu'un simple organe d'enregistrement des politiques des directions des établissements et ne joue pas son rôle pleinement démocratique dans la réflexion et l'élaboration des projets pédagogiques et l'utilisation des budgets.
- L'autonomie budgétaire et la recherche éventuelle de financement hors de la sphère publique paraît source de dérives de toute nature, comme l'intervention d'entreprises privées dans la vie des établissements à seule fin de constituer des bassins locaux de recrutement de main d'œuvre. De plus, ce type d'évolution favoriserait les territoires économiquement dynamiques au détriment des zones déprimées.
- L'autonomie horaire et l'autonomie dans le choix des contenus des programmes peuvent être intéressantes pour programmer des expériences pédagogiques innovantes si elles ne sont pas soumises, encore une fois, à des réductions budgétaires.
- L'Etat central doit impérativement conserver la définition des programmes, le recrutement et la gestion de tous les personnels (y compris les TOS). Toute forme de décentralisation ou d'autonomie dans ce domaine serait contre-productive : l'Education doit demeurer Nationale.

## **19 – Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?**

- Ce "serpent de mer" paraît peu réaliste appliqué à l'enseignement : sur quels critères la fonder ? Réussite aux examens ? Taux de passage du collège au lycée ? nombre d'élèves obtenant un emploi au terme d'un certain nombre d'années d'études ? prime aux fonctionnaires les plus "performants"?
- Un système calqué sur les modèles d'évaluation à l'anglo-saxonne paraît peu souhaitable. En revanche, former dans les IUFM les futurs professeurs à une véritable auto-évaluation fondée sur des objectifs qualitatifs (et non quantitatifs : l'école, le savoir et l'éducation - voire les élèves - ne sont pas des marchandises) paraît plus intéressant, d'autant que les inspections sont rares et donc peu révélatrices de la qualité du travail fourni par les enseignants.
- Dans les établissements, pourquoi ne pas instituer pour les professeurs des formes d'auto-évaluation collectives - concertées et constructives fondées sur la discussion - et par exemple basées sur l'utilisation de la vidéo, au lieu d'attendre de chacun des résultats chiffrés difficilement interprétables, et comparables selon les bassins de recrutement et les conditions socio-économiques du public des établissements ?

---

### **Trois priorités pour l'Ecole**

**1** Le savoir doit rester l'une des missions centrales de l'Ecole

**2** La lutte contre l'échec dès l'école primaire doit être renforcée

**3** L'autonomie des établissements ou la participation des collectivités territoriales sont envisageables dans la mesure où elles ne nuisent pas à la qualité du service public d'Education et au principe républicain d'Egalité.